

**COMMUNIQUÉ****L'Université d'Angers et le CHU d'Angers renforcent leurs liens à travers une politique de site volontariste.**

Dès son élection, la nouvelle présidente de l'Université d'Angers a souhaité créer un poste de Délégué recherche en santé (DRS) pour développer une politique de site ambitieuse, fondée sur une stratégie commune et coordonnée autour d'une vision partagée avec le CHU :

*« J'ai rapidement identifié l'importance de travailler en étroite collaboration avec le CHU et j'en fais une priorité de mon mandat. Il est crucial de penser aux emplois et carrières, ainsi qu'aux besoins en compétences spécifiques pour développer la recherche en santé à Angers. Il faut se projeter vers l'avenir et je l'imagine prospère car je sais que nous avons du potentiel et des atouts à faire valoir dans le cadre d'une politique d'attractivité commune. L'une des missions de Valérie Ugo est d'ouvrir la discussion du soutien commun à la recherche et l'innovation en santé », indique Françoise GROLLEAU, présidente de l'Université d'Angers.*

Au moment où les gouvernances hospitalières et universitaires revendiquent un nouvel élan pour l'ambition hospitalo-universitaire constitutive de 1958, le CHU et l'Université d'Angers décident de mettre leur énergie en commun.

Cette volonté se traduit à la fois par un alignement stratégique sur les axes de recherches prioritaires à encourager au regard des atouts du site, et par la nomination d'une Déléguée recherche en santé.

Avec une recherche biomédicale structurée en quatre axes<sup>1</sup> bénéficiant d'une évaluation « excellente » par le Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (Hcéres) début 2023, le CHU et l'Université d'Angers veulent renforcer leurs synergies pour une meilleure lisibilité régionale et nationale de la politique recherche en Santé du site.

**La nomination de la professeure Valérie Ugo en tant que Déléguée recherche en santé incarne cet engagement au service d'une gouvernance et d'une vision commune, au bénéfice du rayonnement des activités de recherche en santé angevines.**

---

<sup>1</sup> Métabolisme (Pr J. Boursier) ; (2) Hémopathies malignes & Dysimmunités (Pr M. Hunault) ; (3) Neuro mito omics – NeMO (Pr C.Verny) ; (4) Vieillesse, Mouvement, Technologie – VMT (Pr. C. Annweiler). »

Professeure des universités-praticienne hospitalière en hématologie biologique depuis 2012, Valérie Ugo est actuellement cheffe du pôle biologie pathologie et a été nommée vice-présidente Recherche du directoire du CHU d'Angers en 2020.

Elle s'est investie comme membre des commissions médicales d'établissement au sein des CHU de Brest puis d'Angers et elle a participé activement à la vie institutionnelle.

Depuis sa thèse au sein d'une unité Inserm, elle est affiliée à une Unité mixte de recherche (À Angers : équipe 4 du CRCI2NA).

Investie sur le plan national, elle est notamment vice-présidente du groupe coopérateur France intergroupe des syndromes myéloprolifératifs (FIM), elle préside la sous-section 47-01 du CNU depuis 2022 et elle a contribué à la création d'un groupe de travail des vice-présidents recherche des CHU, qui lui permet de participer aux travaux du CNCR.

#### **Pour Valérie UGO :**

*« Ce nouveau poste de Déléguée recherche en santé représente une réelle opportunité pour mettre en place un pilotage opérationnel de la stratégie recherche et innovation en santé du site angevin.*

*Je remercie de la confiance qui m'est faite, je vois la mission comme très collaborative. Je sais pouvoir m'appuyer sur l'ensemble des acteurs tant au niveau de la gouvernance de l'Université et du CHU que sur les chercheurs, enseignants-chercheurs et hospitalo-universitaires.*

*À mi-mandat des évaluations Hcéres du site, le moment est favorable à la réflexion sur les perspectives et l'avenir de chaque équipe, thématique ou axe de recherche biomédicale. Il sera important d'y associer les jeunes collègues. »*

**En collaboration avec la vice-présidente Recherche Sandra Camus, le vice-président Valorisation, David Bigaud de l'Université et le doyen de la Faculté de santé, Nicolas Lerolle, elle participera à l'élaboration et la conduite de la politique de recherche en santé. Elle sera une interlocutrice majeure des partenaires organismes nationaux de recherche, de l'ARS et des collectivités territoriales, et aussi des chercheurs, hospitaliers et enseignants-chercheurs sur le périmètre de la recherche en santé du site Angevin.**

Elle aura également pour mission de donner une dimension universitaire à la recherche clinique, d'animer le CRBSP (Comité de la recherche en matière biomédicale et de santé publique) pour en faire un comité stratégique CHU-Université, de contribuer au développement de l'interdisciplinarité et des projets communs.

**Cette annonce rejoint la philosophie des recommandations du Plan de rénovation de la recherche biomédicale dévoilé en mai 2024.** C'est un rapport issu d'une mission confiée à Anne-Marie Armanteras-de Saxcé (présidente de l'Agence nationale d'appui à la performance des établissements de santé et médico-sociaux) et à Manuel Tunon de Lara (ancien président de France universités). Ils plaident pour une politique de site plus ambitieuse, fondée sur une stratégie commune et coordonnée autour d'une vision partagée et engagée :

*« C'est bien sur les sites et dans les territoires, par l'alliance des forces vives de la recherche et du soin, par le foisonnement scientifique en lien avec l'interdisciplinarité que se déclinera avec d'autant plus de force la vision commune et les engagements réciproques de l'université et des CHU. »*

Le rapport propose notamment la signature d'un contrat stratégique de recherche et d'innovation biomédicale dans tous les sites universitaires disposant d'un CHU, concrétisant la politique de site en matière de recherche et d'innovation et l'adoption d'un mode de gouvernance réactif, dynamique et partagé.

*« Je me félicite de la volonté partagée avec la nouvelle présidente de l'Université d'Angers de conforter la dynamique recherche en santé, qui se traduit par des décisions rapides pour soutenir les 4 axes de recherche biomédicale sélectionnés ensemble et mettre en place une gouvernance efficace »* indique **Cécile JAGLIN-GRIMONPREZ, directrice générale du CHU d'Angers.**

Dans le cadre de sa démarche Territoire universitaire de santé Sarthe Anjou-Mayenne, la subdivision universitaire d'Angers remplit déjà une autre recommandation du rapport :

*Créer, en lien avec les collectivités, un « réseau territorial de recherche clinique et de soins réunissant les offreurs de soins du territoire désireux de s'engager aux côtés du CHU et de l'université, et qui en contrepartie bénéficieront de l'accès aux plateformes et à l'expertise des équipes de recherche du site, et pourront enrichir les données de santé et les essais cliniques. Ce deuxième cercle devra décliner un axe de développement tenant à la stratégie et aux modalités de recherche en soins primaires avec les acteurs locaux manifestant leur intérêt pour la recherche en santé (CPTS, départements de Médecine générale, MSP U) ainsi que pour l'accès de leurs patients aux innovations. »*

---

**Contacts Presse :**

**Université d'Angers** – Delphine Boisdrion, directrice de la communication  
[communication@univ-angers.fr](mailto:communication@univ-angers.fr) - Tel. 06 14 22 11 31

**CHU d'Angers** – Estelle Gombaud, rédactrice – relations presse  
[estelle.gombaud@chu-angers.fr](mailto:estelle.gombaud@chu-angers.fr) - Tel : 02 41 35 79 97 / 06 68 96 06 70